



**DTM**  
MATRICE DE SUIVI  
DES DÉPLACEMENTS

LES ACTIVITÉS DTM  
AU SÉNÉGAL SONT  
SOUTENUES PAR:



**OIM**  
ONU MIGRATION

Projet financé par l'Union européenne  
Projet mis en oeuvre par l'OIM

SUIVI DES FLUX DE POPULATIONS :  
ENREGISTREMENT

SÉNÉGAL

JUILLET – SEPTEMBRE 2022

 **OIM**  
ONU MIGRATION

### INTRODUCTION

Afin de mieux comprendre les mouvements et tendances migratoires en Afrique de l'Ouest et du Centre, l'OIM, à travers la Matrice de suivi des déplacements (Displacement Tracking Matrix, DTM), met en œuvre l'activité de Suivi des flux de populations (Flow Monitoring, FM).

Le suivi des flux, qui est mis en œuvre en étroite collaboration avec les autorités et des partenaires nationaux et locaux, est composé de deux outils : l'enregistrement des flux (*Flow Monitoring Registry, FMR*), qui recueille des données clés sur l'ampleur, la provenance, la destination et les modalités des flux, et les enquêtes individuelles (*Flow Monitoring Survey, FMS*), conduites auprès des voyageurs afin d'obtenir des informations sur les profils, les parcours migratoires et les intentions des migrants. Le suivi des flux de populations récolte ainsi des données clés sur les flux et les tendances migratoires, les profils des voyageurs, les parcours et intentions des migrants, afin de fournir une meilleure compréhension des mobilités en Afrique de l'Ouest et du Centre.

Au Sénégal, depuis 2017, plusieurs points de suivi des flux de populations (FMP) ont été progressivement installés dans d'importantes localités du Sénégal pour faire le suivi des flux migratoires dans le pays récolter des données sur les tendances de mobilité, les profils et les parcours des voyageurs dans le pays.

Après un arrêt des activités entre avril 2021 et mai 2022 marqué par la fermeture des points existants, la collecte de données a repris avec l'ouverture d'un nouveau site à Rosso (Sénégal), permettant de faire le suivi des dynamiques migratoires depuis le nord du Sénégal, zone de passage de la route méditerranéenne occidentale, et des mouvements entre le Sénégal et la Mauritanie.

Ce rapport présente les données collectées pendant le deuxième trimestre de l'année 2022 (juillet à septembre 2022), au niveau du seul FMP actifs au Sénégal.

### CHIFFRES CLÉS



**1** FMP fonctionnel au Sénégal



**213** individus observés en moyenne chaque jour



**462** enquêtes individuelles réalisées



**46%** de **hausse** des flux par rapport au trimestre précédent



**72 %** des voyageurs rentraient au Sénégal



**28 %** des voyageurs venaient du Sénégal

### PROFIL DES VOYAGEURS ET TENDANCES DES FLUX

**Tendances migratoires :** Entre le 1er juillet et le 30 septembre 2022, 213 personnes en moyenne par jour passent par le site Rosso qui est le seul point actif au Sénégal. Ce qui représente une hausse de 46 % par rapport à la moyenne de 146 de la période avril à juin. Ces flux journaliers se caractérisent globalement par une prédominance des flux entrants sur ceux sortant et une irrégularité marquée par une succession de baisses et de fortes hausses durant la période juillet à septembre 2022.

La hausse des flux entrant peut s'expliquer d'une part par la forte reprise des migrations économiques et des mouvements locaux de courte durée mais aussi le retour des vacances scolaire et les mouvements liés aux événements religieux dont le plus grand est le Magal de Touba qui eu lieu le 16 septembre 2022, D'autres art ces flux correspondant aussi au mouvement vers le Sénégal de nombreux mauritaniens après avoir passé la Korité et la Tabaski chez eux.

De plus Cette situation s'explique d'une part par la position stratégique de Rosso le long de la route méditerranéenne occidentale, comme point de départ ou de transit vers ou venant la Mauritanie, le Maroc et l'Europe; et d'autre part par les importants liés aux activités économiques pour effectuer des activités de pêche, de commerce ou participer à des événements religieux.

**Profil des voyageurs:** Parmi les passants enquêtés, (94 %) étaient des adultes dont (46%) de femmes et (6%) étaient des enfants avec (3%) de filles. Les voyageurs présentant des vulnérabilités ont été identifiés et étaient principalement des personnes âgées représentant (5%) des voyageurs, des enfants de moins de cinq ans (4%) et des femmes enceintes (1%). Les passagers étaient en grande majorité de nationalité sénégalaise (54%) et effectuaient pour l'essentiel un mouvement transfrontalier (94%).

**Provenance et destination :** Pendant cette période de collecte, les passants venaient majoritairement de la Mauritanie (75%), du Sénégal (25%). Les destinations des passagers étaient principalement le Sénégal (82%) et la Mauritanie (18%). Les passants observés utilisaient le taxi (95%) et le bus (5%),

### PROFIL DÉMOGRAPHIQUE

(obtenu par observation directe et lors d'entretiens avec les passagers et les chauffeurs)



	Adultes	Mineurs
<b>Femmes</b>	43%	3%
<b>Hommes</b>	51%	3%

### MOYENS DE TRANSPORT



Variation pp: point pourcentage par rapport au premier trimestre

4%	ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS	+4pp
5%	PERSONNES ÂGÉES	+3pp
1%	FEMMES ENCEINTES	-

### PROVENANCE ET DESTINATION DES FLUX

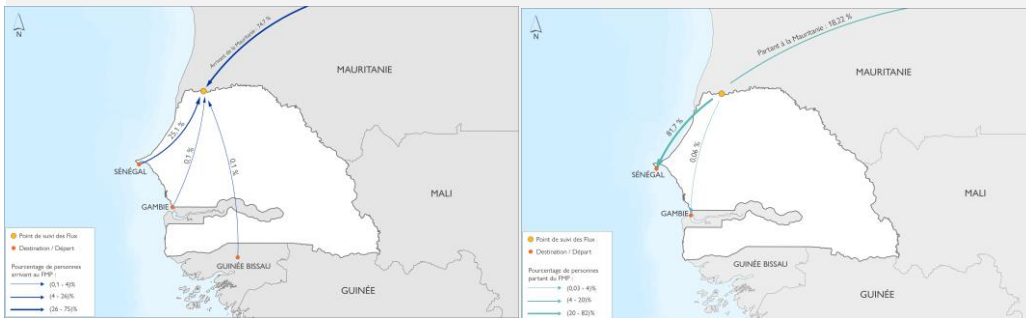
Provenance des flux	
Pays	% des flux
Mauritanie	74 %
Sénégal	25 %
Autres	1%

Destination des flux	
Pays	% des flux
Sénégal	81 %
Mauritanie	18 %
Autres	1 %

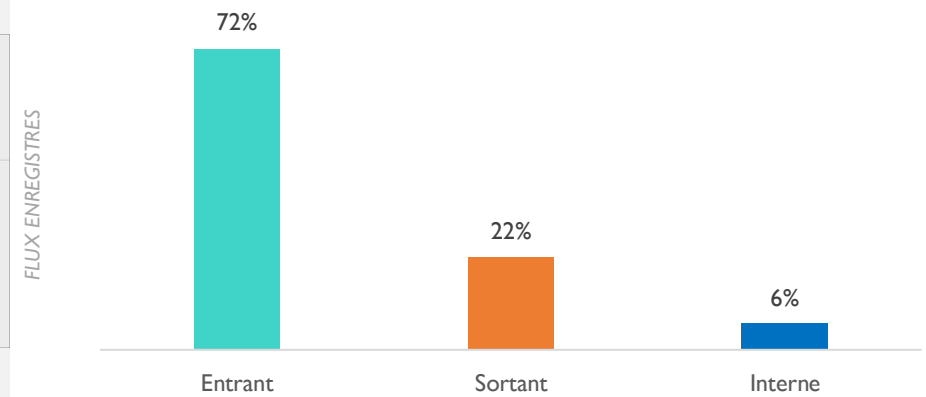
Flux entrant observés au niveau des FMP

Flux sortant observés au niveau des FMP



" Ces cartes sont fournies uniquement à titre illustratif. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur ces cartes peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM. "

### DIRECTION ET ESTIMATION DES FLUX





### LOCALISATION ET EVOLUTION MENSUELLE DES FLUX

**Localisation :** Le FMP au niveau duquel la collecte des données était réalisée est situé au nord du pays dans la région de Saint-Louis, dans la commune de Rosso Sénégal. La situation de la commune lui confère une position géopolitique d'une grande importance dans les relations avec la République Islamique de Mauritanie.

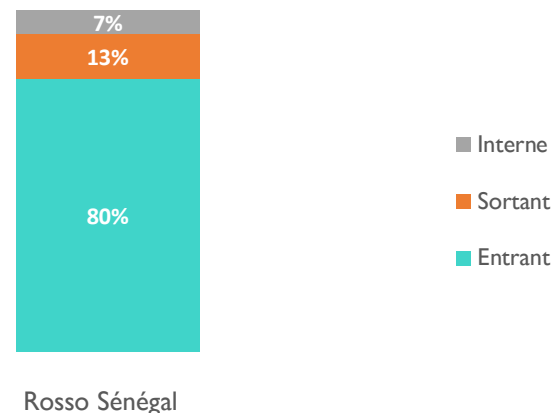
Le de Rosso est une zone de passage principale idéalement située pour capter les flux entrant ou sortant du Sénégal via la Mauritanie.

Il faut noter que ce point FMP est un lieu important de transit des flux migratoires. Sur ce site, une forte mobilité des voyageurs est observée en direction ou en provenance de la Mauritanie et du Maroc pour des raisons économiques (le commerce et la recherche d'emploi). Il est aussi important de signaler que ce site se situe sur la route migratoire Ouest-Africaine vers l'Europe.

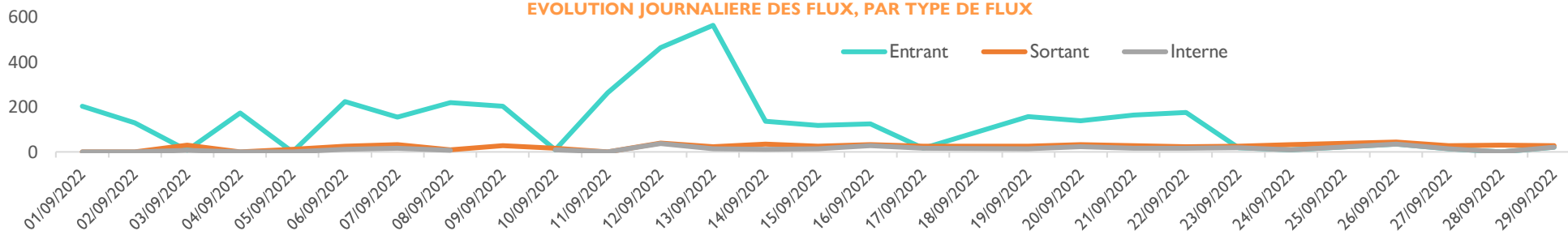
**Types de flux :** L'observation des données collectées pendant le mois de septembre 2022 montre qu'au niveau du FMP de Rosso Sénégal l'essentiel des flux sont transfrontaliers et les flux entrant (80%) sont plus importants que ceux sortant (13%), les flux interne ne représentent (6%) des mouvements enregistrés. L'analyse des type de flux montres Les personnes (55 %) rencontrées se déplaçaient principalement pour une courte durée (moins de 6 mois). Les migrations économiques (plus de 6 mois) représentent aussi une part non négligeable avec (43%) des flux. Les migrations saisonnières ne représentent que deux % des flux observés,

**Evolution des flux :** entre le 1<sup>er</sup> et le 30 septembre 2022, une baisse de (15%) des flux a été observée au niveau du FMP de Rosso Sénégal. Cette baisse des flux peut s'expliquer d'une part par réouverture officielle, le 27 juillet de tous les points d'entrée situés à frontière entre la Mauritanie et les Sénégal rendant les entrées et les sorites plus faciles pour les voyageurs. Cette période est ainsi marquée par la reprise des mouvements transfrontaliers passant par le point d'entrée de Diama qui sert d'alternative à Rosso pour certains voyageurs. Il faut aussi noter que des pics importants sur les flux entrants sont observés durant le mois de septembre, d'abord entre le 03 et le 04 et entre le 05 et le 09 septembre. Les entrées les plus importantes sont enregistrées entre le 10 et le 15 septembre avec un maximum de 562 personne durant la journée du 13. Les flux partants sont restés inférieurs par rapport au flux entrent avec un maximum de 38 pour la journée du 12 septembre, La prédominance des flux entrants s'explique d'une part par le retours des grandes vacances vers le Sénégal mais aussi l'organisation du plus grand évènement religieux annuel (grand Magal de Touba) qui a eu lieu le 16 juillet,

### FLUX OBSERVÉS AUX FMP EN SEPTEMBRE 2022. PAR FMP ET TYPE DE FLUX



### EVOLUTION JOURNALIERE DES FLUX, PAR TYPE DE FLUX



### PARCOURS MIGRATOIRE

**Introduction :** Au Sénégal, depuis 2017, plusieurs points de suivi des flux de populations (FMP) ont été progressivement installés dans d'importantes localités du Sénégal pour faire le suivi des flux migratoires dans le pays.

Après un arrêt des activités entre avril 2021 et mai 2022 marqué par la fermeture des points existants, la collecte de données a repris avec l'ouverture d'un nouveau site à Rosso (Sénégal), permettant de faire le suivi des dynamiques migratoires depuis le nord du Sénégal, zone de passage de la route méditerranéenne occidentale, et des mouvements entre le Sénégal et la Mauritanie.

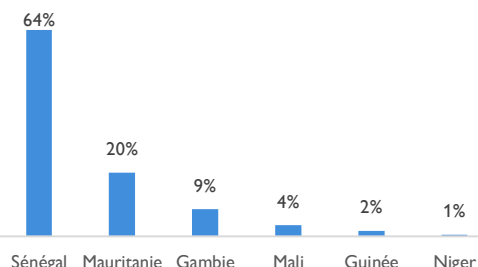
**Nombre d'enquêtes :** entre juillet et août 2022, au total 462 enquêtes individuelles ont été effectuées parmi les voyageurs passant par le point FMP de Rosso Sénégal; soit (50%) de plus que les 232 enquêtes effectuées pendant la période avril – juin.

**Pays de départ et de destination :** La majorité des voyageurs interrogés avaient débuté leur voyage au Sénégal (64%), la Mauritanie (21%), la Gambie (9%), le Mali (4%), la Guinée (2%) et la Niger (1%). Les principaux pays de destination des passagers étaient : la Mauritanie (84%), le Sénégal (12%), la Gambie (3%) et la Guinée (1 %).

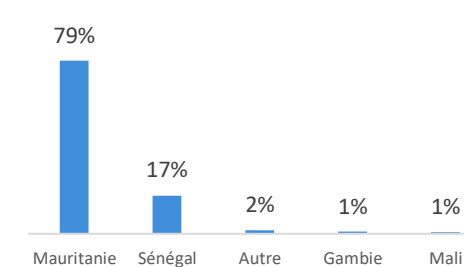
**Motifs du voyage :** Il ressort de l'analyse des interviews réalisés auprès des migrants que, les principaux motifs de voyage étaient des raisons économiques (76%), les réunions de famille et mariage (19%), études ou formation trois % pour, accès aux services deux % et guerre ou conflit un %.

**Profil sociodémographique des migrants :** L'analyse des interviews réalisés montre que (53%) des voyageurs étaient célibataires, (41%) étaient marié(e)s et (6%) de divorcés(e).

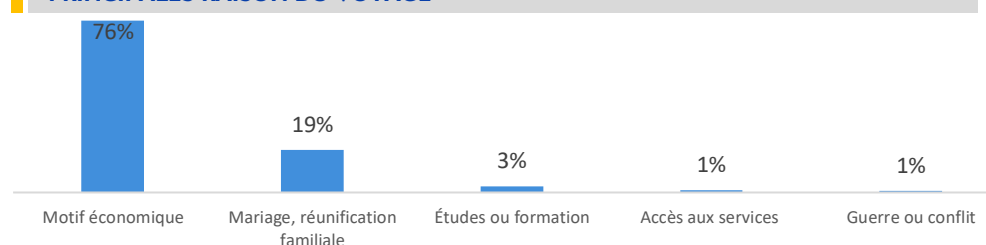
#### PRINCIPAUX PAYS DE DEPART



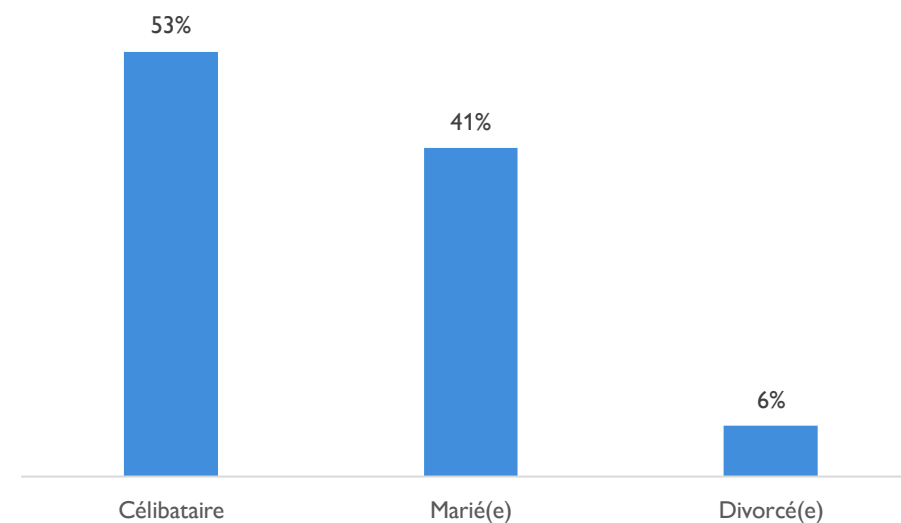
#### PRINCIPAUX PAYS DE DESTINATION



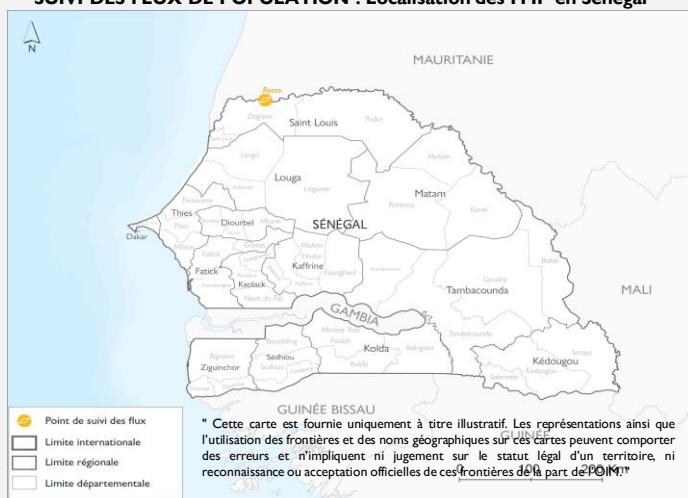
#### PRINCIPALES RAISON DU VOYAGE



#### PROFIL SOCIODEMOGRAPHIQUE DES MIGRANTS



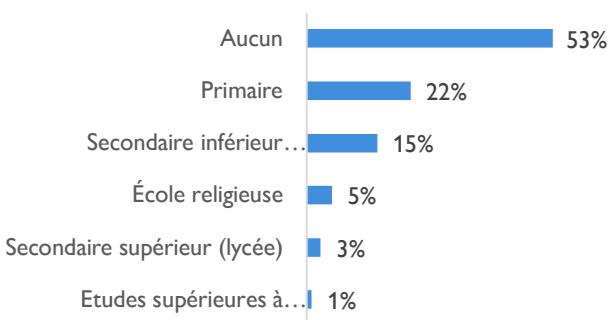
#### SUIVI DES FLUX DE POPULATION : Localisation des FMP en Sénégal



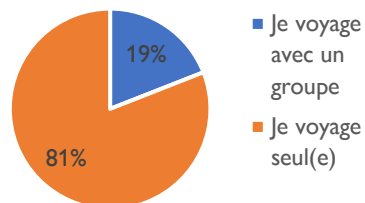
### SECTEUR D'ACTIVITE



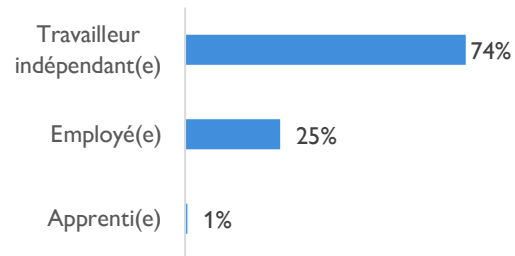
### NIVEAU D'EDUCATION



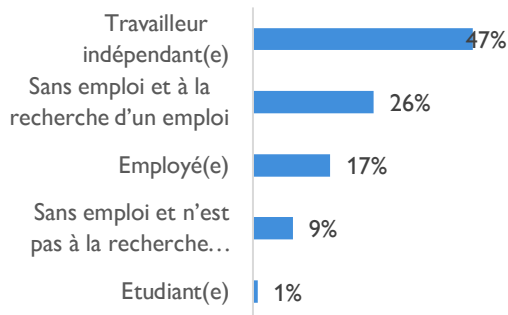
### MODALITES DU VOYAGE



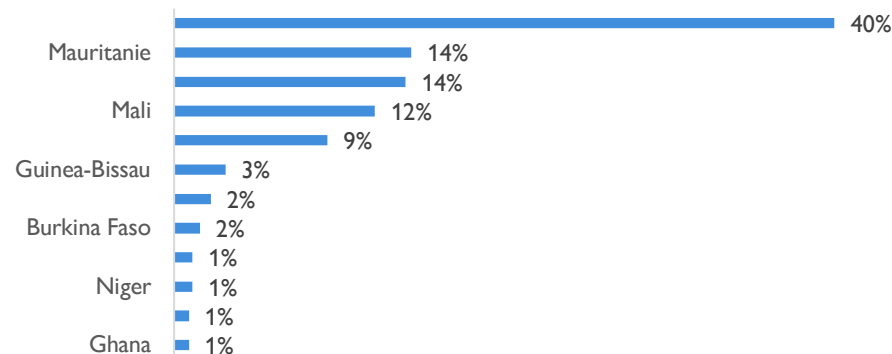
### SITUATION PROFESSIONNELLE AVANT VOYAGE



### SITUATION PROFESSIONNELLE APRES VOYAGE



### NATIONALITE



## PROFIL SOCIOECONOMIQUE ET NATIONALITE

**Secteur d'activité :** D'après l'analyse des informations collectées, près de (20%) étaient dans le secteur du transport et entreposage, (19%) étaient dans les services d'hébergement et de restauration, (12%) dans la pêche, (12%) étaient dans l'agriculture ou la foresterie, (9%) étaient dans la construction/BTP, (5%) étaient dans l'information et communication, (5%) étaient dans les arts, le divertissements et les loisirs, (4%) étaient dans le secteur de la Santé et travail social et (3%) étaient dans le domaine de l'eau, de l'hygiène, de l'assainissement et de la gestion des déchets,

**Nationalité :** Près de (54%) des individus interrogés étaient de nationalité sénégalaise avec respectivement (40%) et (14%), suivi des gambiens (13%); de maliens (12%), de guinéens (9%), de bissau-guinéens (3%), d'ivoiriens (2%), de burkinabés (2%), les de marocains, les nigériens, les nigériens et les ghanéens représentent chacun (1%). Ces différentes nationalités issus des pays voisins ont été enquêtés au Sénégal.

**Niveau d'éducation :** Parmi les personnes interviewées, plus de la moitié des arrivants (53%) n'avaient aucun niveau d'éducation, (22%) avaient un niveau d'étude primaire, (16%) avaient un niveau secondaire inférieur, (5%) d'écoles religieuses, (3%) avaient un niveau secondaire supérieur et un % avaient un niveau d'étude supérieures à vocation professionnelle.

**Situation professionnelle avant et après voyage :** Avant le voyage, les voyageurs interrogés qui ont répondu à la question avaient une occupation professionnelle. Parmi ces voyageurs, (74%) étaient des travailleurs indépendants, (26%) étaient employés et (1%) étaient apprentis, Après le voyage, près de (35%) des passants étaient sans emploi avec (26%) à la recherche d'emploi et (9%) qui n'étaient pas à la recherche d'emploi. Le reste de voyageurs était constitués de travailleurs indépendants 47%, d'employés (17%) et d'étudiants (1%),

**Modalités du voyage :** l'analyse des données collectées montre que la grande majorité des personnes interrogées (81%) voyageaient seul et (19%) voyageaient en groupe.

**INTRODUCTION** : Le suivi des flux, mis en œuvre par l'OIM à travers la Matrice de suivi des déplacements (DTM), a pour objectif de recueillir des données sur le nombre et les caractéristiques des voyageurs observés dans des zones à forte mobilité, à travers les points de suivi (FMP, *flow monitoring point* en anglais) installés dans ces zones.

**METHODOLOGIE** : Le suivi des flux de populations (Flow Monitoring, FM) est un exercice qui vise à identifier les zones de forte mobilité interne et transfrontalière à fin de mieux comprendre les caractéristiques des flux migratoires. Les zones de forte mobilité sont identifiées à l'échelle du pays. Les équipes DTM conduisent ensuite un travail auprès des informateurs clés pour identifier des points de transit stratégiques. Les enquêteurs collectent les données auprès de ces informateurs présents aux points de suivi des flux (FMP): il peut s'agir du personnel des gares routières, de fonctionnaires de police ou de la douane, des chauffeurs ou des migrants eux-mêmes. Un questionnaire de base associé à des observations directes permet de collecter des données désagrégées par sexe et nationalité. Dans les deux zones, les points de suivi des flux ont été choisis après consultation avec les acteurs nationaux et locaux impliqués dans la gestion des migrations en Guinée, en fonction de sa localisation et des caractéristiques propres aux flux transitant dans ces espaces. La collecte de données se fait de manière quotidienne de 6h à 18h, qui correspond aux horaires pendant lesquelles le plus grand nombre de voyageurs traversent les FMP. Cependant, ces horaires peuvent être aménagées en fonction de la période et du contexte. Les données sont collectées au

travers d'un formulaire administré aux informateurs clés, et d'observations directes.

Le **FMR** consiste à collecter les données au niveau des différents points de passage via des observations directes et auprès d'informateurs clés. Il recueille des informations sur le nombre de voyageurs passant par les points de passage, leurs nationalités, leurs lieux de provenance et leurs destinations envisagées, ainsi que les moyens de transport utilisés.

Les **FMS** permettent de collecter des données plus approfondies à travers des entretiens auprès d'un échantillon de voyageurs qui passent par les points de passage afin de mieux comprendre leurs profils. Les enquêtes sont menées quotidiennement auprès d'un échantillon de voyageurs, choisis aléatoirement, qui passent par ces points. Les données principales collectées sont : la nationalité du voyageur, son âge, son sexe, son niveau d'éducation, son statut professionnel, les raisons de son déplacement, sa provenance, sa destination, ainsi que ses besoins et ses vulnérabilités.

**LIMITES** : Les données utilisées dans le cadre de cette analyse sont des estimations et ne représentent qu'une partie des flux observés. La couverture spatiale et temporelle de ces enquêtes est partielle et, bien que la collecte des données se fasse de manière quotidienne et sur des périodes où les flux sont importants, la couverture spatiale et temporelle de ces enquêtes reste partielle. Aucune information n'est collectée sur les flux existant hors des plages horaires couvertes, et les données recueillies ne prennent pas en compte les flux de voyageurs transitant en

dehors des zones couvertes.

Par ailleurs, dans le contexte de la crise du COVID-19, l'OIM a adapté sa stratégie et sa méthodologie en mettant en œuvre des mesures de précaution et d'atténuation des risques lors des opérations de collecte de données au niveau des FMP, ainsi qu'au cours des formations effectuées auprès des enquêteurs. Ainsi, des procédures opérationnelles standardisées ont été mises en place, afin de garantir le respect des mesures de prévention et d'atténuation des risques décrétées par le gouvernement du Niger. Ces mesures incluent le respect de la distanciation sociale, la distribution d'équipements de protection individuelle pour les enquêteurs, la sensibilisation du personnel de terrain et la conduite de formations en nombre limité.

### DEFINITIONS :

**Flux sortants** : Ce terme fait référence aux voyageurs qui arrivent au FMP avec l'intention de se diriger vers un pays différent du Niger.

**Flux entrants** : Ce terme fait référence aux voyageurs qui arrivent au FMP en provenance d'un pays différent du Niger.

**PoE** : Ce terme fait référence au point d'entrée

**FMP** : Ce terme fait référence au flow monitoring point (point de suivi des flux en français)

*Les avis exprimés dans ce rapport sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'OIM, des donateurs et des partenaires. L'OIM croit profondément que la*

*migration humaine et ordonnée est bénéfique pour les migrants et la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale afin d'aider à résoudre les problèmes opérationnels que pose la migration ; de mieux faire comprendre quels en sont les enjeux ; d'encourager le développement économique et social grâce à la migration ; et de préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants.*

*Les cartes fournies le sont uniquement à titre illustratif. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur ces cartes peuvent porter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM.*